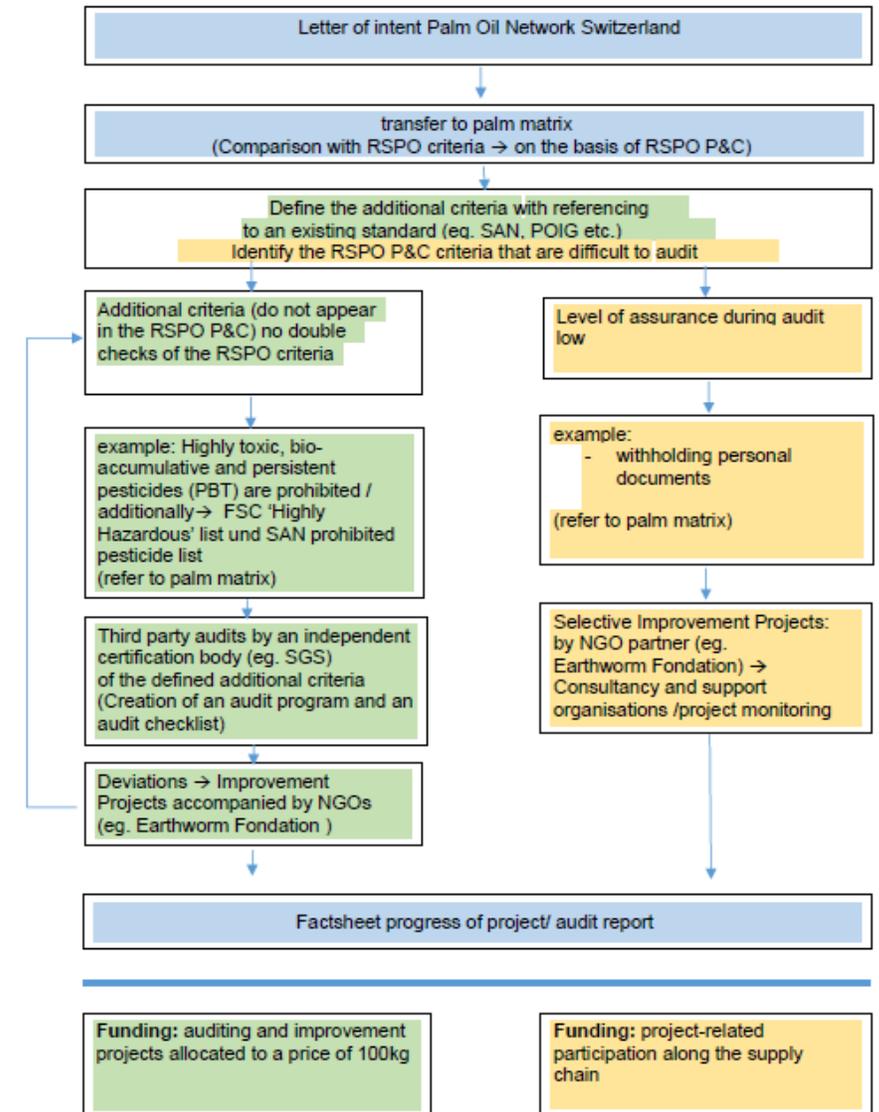
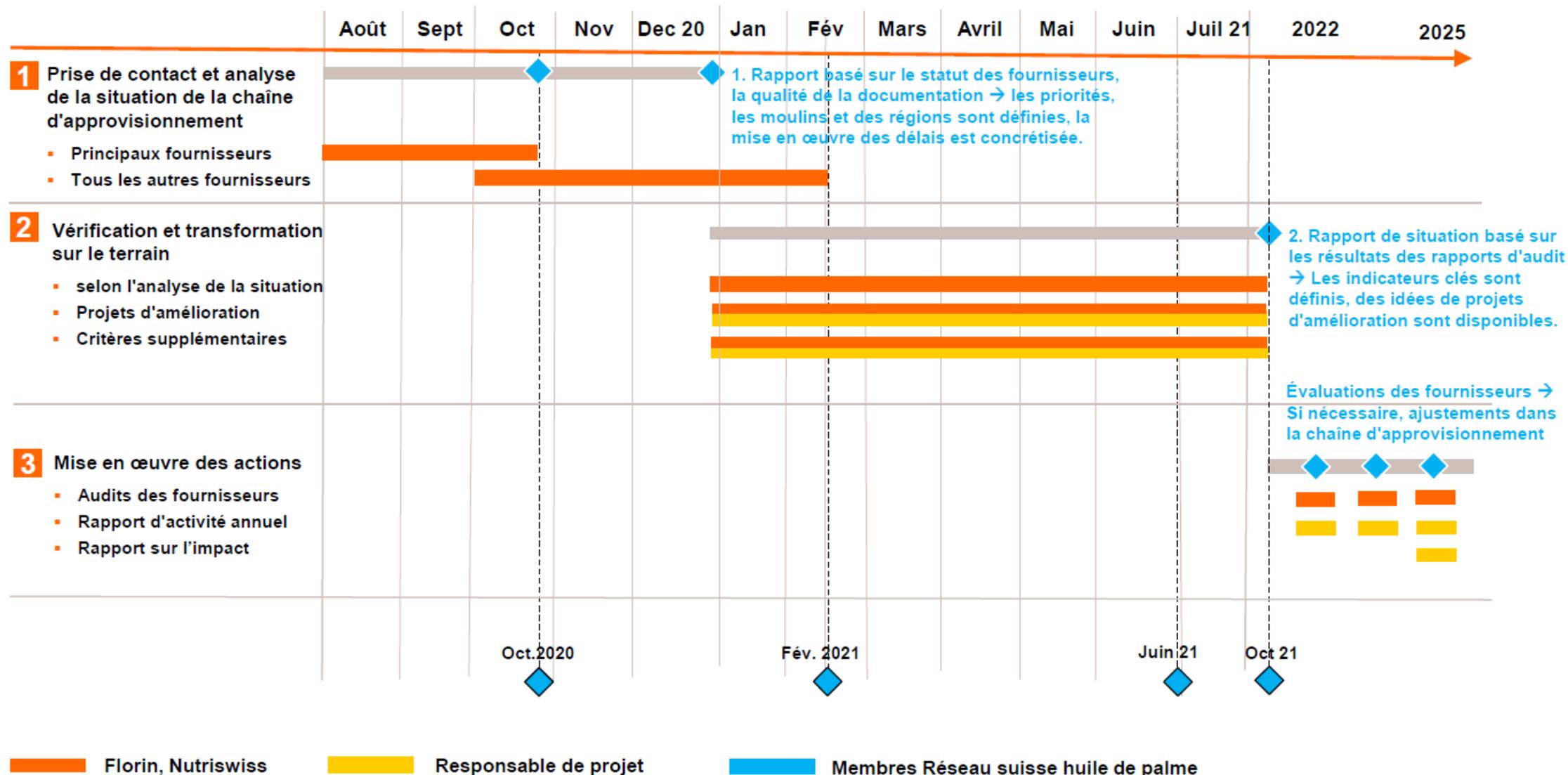


# Mise en œuvre de la déclaration d'intention

- Création d'une matrice d'huile de palme avec des potentiels d'amélioration pour RSPO, y compris les résultats des [indices de référence](#)
- Différenciation entre les critères faciles et difficiles à contrôler
  - Facile (vert): [critères supplémentaires](#) avec référencement à d'autres normes telles que POIG, ISCC ou SAN
  - Difficile (jaune): [projets d'amélioration](#)
- Définir la mise en œuvre des mesures, le calendrier et les responsabilités dans [une feuille de route](#)
- Informer régulièrement le public des évolutions, des défis et des résultats.



# Feuille de route



# Critères supplémentaires

1. Avant l'expansion des plantations ou dans le cas de nouvelles plantations, on va rechercher s'il existait des atteintes aux modèles HVC 4-6 avant l'établissement/la fondation de la plantation. Les zones encore existantes sensibles doivent également être préservées au sein de la plantation.
2. Interdiction des pesticides hautement toxiques et persistants selon la «SAN prohibited list». Ce sont environ 50 substances actives supplémentaires qui seront interdites.
3. La culture de plantes génétiquement modifiées sur la zone gérée est interdite.
4. Les émissions de CO2 doivent être contrôlées et des mesures d'amélioration continue doivent être prises et mises en œuvre.
5. Le temps de travail des employés est fixé par contrat à 48 heures. Les heures supplémentaires sont volontaires et toujours compensées financièrement par un taux horaire majoré.
6. Soutenir les communautés locales: dans un premier audit, nous voulons déterminer quels sont les problèmes sociaux et écologiques de la population locale et en déduire des mesures.

# Projets d'amélioration

## Objectif:

- Traiter les problèmes découlant des audits et les domaines où les critères de la RSPO sont difficiles à contrôler.
- Réduire et éliminer les faiblesses et les déficiences des chaînes d'approvisionnement.
- Mettre en œuvre deux à quatre projets d'amélioration avec un cofinancement par des tiers.

## Points focaux:

- Traçabilité des marchandises
- Formation et soutien certification des petits exploitants
- Systèmes agroforestiers
- Approche juridictionnelle du paysage

